

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 579

présenté par
M. Véran

ARTICLE 41

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« des travailleurs salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.